

	☀	☁	☔
MER 24	20 --- 38	0 --- 0	
JEU 25	21 --- 39	0 --- 0	
VEN 26	21 --- 29	2 --- 10	
SAM 27	18 --- 29	2 --- 6	
DIM 28	16 --- 30	0 --- 0	
LUN 29	16 --- 35	0 --- 0	

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

## Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade "fermeture de la grappe". Les tous premiers grains vérés sont signalés sur un plantier de Gamay et sur Duras. Le stade début "véraison" présente une semaine de retard par rapport à 2018.

Le cumul des pluies enregistrées le 19 et 20 juillet ne dépassent pas 3mm.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Observation :

Au vignoble, une nouvelle sortie de symptômes est visible sur feuilles et sur grappes. Sur grappes, ils font notamment suite à la sortie de taches sur feuilles de la semaine dernière.

#### Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées le 19 juillet sur le secteur de Castanet. Sur les autres secteurs les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations de masse

La pression exercée par le mildiou reste élevée sur les secteurs de Cadalen, Castanet, Cunac, Le Verdier et Rabastens. Sur ces secteurs, 3mm restent suffisants pour engendrer des contaminations de masse, au cours des 10 prochains jours. Sur les secteurs de Gaillac et Sénouillac où la pression modélisée est faible, un cumul de 25mm est nécessaire pour engendrer des contaminations de masse.

Actuellement le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.



### Préconisations

Des nouveaux symptômes sont signalés sur grappes. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales), restez vigilants jusqu'à la "véraison".

En toutes situations, soyez couverts, une dégradation orageuse est annoncée à partir de vendredi.

#### Produits de contact:

\* Bouillie bordelaise RSR Disperss NC, BB Eqal DG, sulfate de cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

#### Strictement préventifs:

\* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**

\* Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact **biocontrôle**

\* Privest, amétoctradine/métirame zn, 2,5L/ha (2 applications max)

#### Produits ayant une action anti-sporulante:

\* Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5kg/ha (1 application max)

\* Resplend, amétoctradine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application max)

\* Lingot, dimétomorphe/zoxamide, 1L/ha (2 applications max)

\* Forum Top, dimétomorphe/métirame, 2,5kg/ha (2 applications non consécutives)

\* Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications non consécutives) **CMR**

\* Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45kg/ha, (2 applications max) **CMR**

\* Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% **biocontrôle**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

**Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

## A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

**BLACK-ROT****Analyse de risque****Observations:**

Suite aux pluies de début juillet, des symptômes sur grappes sont apparus au vignoble fin de semaine dernière, sur Gamay, Braucon, Duras et Merlot. Les secteurs de Lagrave, Cadalen, Lisle sur Tarn, Brens, Tecou et Giroussens sont les plus touchés.

**Analyse de risque:**

La sensibilité des grappes reste importante jusqu'à "fermeture de la grappe", mais l'apparition des symptômes est possible jusqu'à la véraison.

**A retenir**

Surveillez l'évolution du risque de pluie.

**Préconisations**

**En présence de symptômes soyez vigilants, jusqu'à la "véraison". En toute situation, soyez couverts avant la dégradation orageuse annoncée à partir de vendredi.**

Privilégiez la polyvalence des produits.

\*Dithane Neotec, mancozèbe, 2Kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\*Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

\*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

\*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

\*Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

\*Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**OIDIUM****Analyse de risque****Observations:**

Au vignoble quelques symptômes sont signalés sur grappes. Généralement les symptômes ne concernent que quelques baies sur parcelles sensibles. Les cépages concernés sont Gamay, Muscadelle, Syrah et Chardonnay. Globalement le vignoble reste peu impacté.

**Analyse de risque:**

La phase de sensibilité se termine au stade "fermeture complète" des grappes.

**Préconisations**

**Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles ou vous constatez une sortie de symptômes. L'hygrométrie élevée est un facteur favorisant.**

**Sur les parcelles saines la protection peut être stoppée, si le stade "fermeture complète" est atteint.**

Les conditions sont favorables pour les poudrages.

\*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée).

**Biocontrôle**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Dispers, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée). **biocontrôle**

Avec les produits à base soufre attention au risque de brûlures avec les fortes chaleurs.

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\*Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

\*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

\*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)

\*Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)

**Famille des benzophénones:**

\*Vivando, métrafénone, 0,20L/ha (2 applications max)

**Dernière année d'utilisation pour:**

\*Legend, Elios, quinoxifène, 0,2L/ha (4 applications max)

\*Karathane, Inox, meptyl dinocap, 0,6L/ha (4 applications max), **ZNT 50m**

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Fin de couverture sur les parcelles saines.

**BOTRYTIS****Analyse du risque****Observations:**

Quelques foyers sont signalés sur grappes, essentiellement sur Gamay et Chardonnay et Muscadelle et sont le plus souvent liés à des perforations ou des dégâts de grêle.

**Analyse de risque:**

Les conditions sèches actuelles sont peu favorables, le risque de contamination est faible.

**A retenir**

**Aérer la zone des grappes.**

**Préconisations**

**Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire. Les entassements de grappes et les grappes pignées sont aussi des facteurs favorissants.**

L'effeuillage est efficace pour limiter les attaques de botrytis, il favorise l'aération des grappes. Les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

**Alternatives:**

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

**VERS de la GRAPPE****Analyse de risque****Observations**

Le vol se termine. Des perforations sont facilement visibles, notamment sur les secteurs où le nombre de glomérules indiquait une forte pression en G1.

Les larves observées sont en majorité au stade L3 - L4 et quelques L5 sont signalées en secteur précoce.

Eulia: Quelques morsures sont observées, elles seraient plus présentes sur le secteurs de Labastide de Levis.

**Analyse de risque**

La gestion de la G3 s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2. **Le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.**

Perforations

**Préconisations**

**Il est trop tard pour intervenir sur la G2.**

La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 ( si le seuil de nuisibilité est atteint)

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

**Observez les grappes.**

**FLAVESCENCE DOREE****Analyse de risque****Observations:**

Des larves de L5 étaient observées au vignoble la semaine dernière. Les premiers symptômes sont signalés en divers secteurs.



Cépage rouge



Cépage blanc

**Préconisations**

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF.

**Le T3 est soumis à l'analyse de risque, il doit être effectué dans les situations suivantes: vigne mère, présence de pieds contaminés lors de la prospection 2018 dans la parcelle ou l'environnement proche, friches de vigne à proximité et si des foyers ont été détectés.** L'année dernière un seul foyer a été détecté, sur la commune de Campagnac. Il présentait plus de 20% des pieds attaqués par la flavescence dorée. **Le T3 s'effectue sur les adultes en conventionnel, les dates seront donc communiquées ultérieurement.**

**Attention:** épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

**Observez vos parcelles.**

## CICADELLE VERTE

## Analyse du risque

**Observations:**

Les larves sont plus fréquemment observées au vignoble. Les produits utilisés contre la cicadelle de la flavescence dorée sont en fin de rémanence et les populations de cicadelles vertes remontent.

**Analyse de risque:**

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

**Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.**

**A retenir**

Surveillez vos parcelles.

## Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.**

\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

\*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

\*Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)

\*Karate Zéon, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (0,175L/ha dose vers de la grappe), (2 applications max) **ZNT 50m**

\*Cajun, bétacyfluthrine 0,7L/ha, (2 applications max) **ZNT 50m**

Avec les spécialités à base de pyréthrinoïdes, il est conseillé de ne pas traiter avec la chaleur.

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

## DIVERS

**Maladies du bois:** des symptômes d'esca et notamment d'apoplexie sont fréquemment observés au vignoble.

**Erinose:** des symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.



**Thrips:** leur présence est signalée sur le vignoble.

**Acariose:** Des symptômes sont recensés sur vigne en production sur Loin de l'oeil, Duras et Muscadelle.

Uniquement dans les situations avec une forte pression, un traitement peut être envisagé.

\*Magister, fenazaquin, 0,4L/ha.

\*Microthiol Spécial Disperss, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6Kg/ha (dose conseillée)



Photo Vitivista

La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

**Prochain bulletin le 30 juillet**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 07.80.56.95.60

